

CLAUDE BAILLET

Les revenus agricoles en 1975 et 1976 dans la communauté économique européenne

Journal de la société statistique de Paris, tome 118, n° 3 (1977), p. 241-248

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1977__118_3_241_0

© Société de statistique de Paris, 1977, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

LES REVENUS AGRICOLES EN 1975 ET 1976 DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Claude BAILLET

Ingénieur agronome, chef de division à la Commission des Communautés européennes

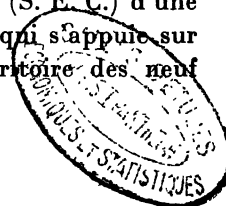
Cet article présente les résultats d'un rapport établi par la Commission des Communautés européennes sur les revenus agricoles dans la Communauté. Deux indicateurs de revenu ont été retenus pour cette analyse : la valeur ajoutée brute par personne et le revenu du travail par unité travail-année. On constate des niveaux très différents et une évolution divergente des revenus agricoles entre les États membres.

This paper presents the results of a report made by the European Communities Commission about agricultural incomes in the Community. Two indicators of income have been choosed for this analysis: the gross added value per person and the income from work per work-year unit. Very different levels and a divergent evolution of the agricultural incomes between the member States have been noticed.

Der Artikel gibt die Resultate einer Denkschrift, die von einer Kommission der Europäischen Wirtschaftsunion über das Einkommen in der Landwirtschaft der beteiligten Länder veröffentlicht wurde. Zwei Indikatoren zur Beurteilung der Einkommen wurden für diese Analyse verwendet : Der « rohe » Wert berechnet für den einzelnen Landwirt und das Arbeitseinkommen berechnet auf die Einheit : Arbeit — Jahr. Man stellt grosse Differenzen fest und die Entwicklung der Einkommen in den Landwirtschaften in den Mitgliedsstaaten ist sehr verschieden.

En même temps que ses propositions de prix pour la campagne 1977-1978, la Commission des Communautés européennes vient de transmettre au Conseil de ministres, un complément au rapport annuel qu'elle a publié récemment sur la situation de l'Agriculture. Ce complément est essentiellement consacré à la situation des revenus agricoles dans la Communauté.

Mettant à profit les résultats de travaux entrepris dernièrement au niveau communautaire pour actualiser les informations statistiques et comptables sur les revenus agricoles, la Commission brosse un tableau général de la situation en la matière en se fondant essentiellement sur deux sources d'information à savoir : les Comptes économiques de l'agriculture qui s'insèrent dans le système européen des comptes économiques intégrés (S. E. C.) d'une part et le Réseau d'information comptable agricole de la C. E. E. (RICA) qui s'appuie sur plus de 20 000 exploitations comptables réparties sur l'ensemble du territoire des neuf États membres d'autre part.



Deux indicateurs de revenu ont été retenus pour cette analyse : *la valeur ajoutée brute par personne occupée en agriculture* (VAB/POA) ⁽¹⁾ notion macro-économique, et *le revenu du travail par unité travail année* (RT/UTA) ⁽²⁾ notion micro-économique. La VAB/POA a fait l'objet pour l'année 1976 d'une estimation expérimentale effectuée par l'Office statistique des Communautés européennes avec le concours d'un groupe d'experts nationaux. Le RT/UTA a été, quant à lui, déterminé pour l'exercice « 1975 ⁽³⁾ » (campagne 1975-1976) à partir des données comptables provisoires du RICA, dont les services de la Commission disposaient au début de 1977 ⁽⁴⁾.

Malgré leur caractère expérimental ou provisoire, ces données constituent une référence essentielle pour apprécier la situation et l'évolution récente des revenus agricoles dans la Communauté économique européenne. Pour la première fois ainsi, le Conseil de ministres des Communautés européennes bénéficiera cette année d'une information harmonisée et récente sur la situation des revenus en agriculture, alors qu'il s'apprête à fixer les prix agricoles pour la prochaine campagne. Il sera sans doute intéressant de s'interroger plus tard sur le rôle qu'une meilleure information sur les revenus agricoles dans la Communauté aura pu jouer sur les décisions finalement prises; tel n'est cependant pas ici notre propos puisque nous nous limiterons à présenter et à commenter la situation des revenus agricoles à la lumière des données contenues dans le rapport de la Commission.

DES NIVEAUX TRÈS DIFFÉRENTS ET UNE ÉVOLUTION DIVERGENTE DES REVENUS AGRICOLES ENTRE LES ÉTATS MEMBRES

L'année 1976 a été marquée par de multiples difficultés pour l'agriculture européenne. Aux séquelles de crises antérieures non encore totalement résorbées (crise énergétique, crise des matières premières), sont venus s'ajouter les méfaits des aléas climatiques du printemps et de l'été, atténués il est vrai par une bien meilleure arrière saison. En outre, l'agriculture a subi de nouveau les soubresauts monétaires, conséquences inéluctables d'une inflation galopante plus ou moins bien contrôlée selon les pays. Atteinte dans son intégrité physique par la sécheresse et soumise à de fortes tensions économiques, l'agriculture de la Communauté s'est vue en 1976 à tous les niveaux, confrontée avec de sérieux problèmes d'orientation et de gestion.

1. VAB = La valeur ajoutée brute correspond au montant des amortissements et à la rémunération des trois facteurs mis en œuvre dans le processus de production agricole : la terre, le travail et le capital. Elle s'exprime aux prix du marché, c'est-à-dire abstraction faite des subventions et impôts ou au coût des facteurs, c'est-à-dire déduction faite du solde subventions-impôts.

POA = Les personnes occupées en agriculture sont celles qui travaillent à temps complet ou prédominant dans l'agriculture.

2. RT = Le Revenu du travail correspond au solde entre le produit brut d'exploitation d'une part et les achats de biens et services (y compris les amortissements), la valeur locative des terres et l'intérêt calculé du capital d'exploitation d'autre part.

UTA = Une unité travail année correspond à l'activité d'une personne qui travaille au moins 280 jours ou 2 380 heures par an dans l'exploitation agricole.

3. Les années indiquées entre guillemets correspondent aux exercices comptables du RICA, ceux-ci débutant à des dates différentes selon les États membres, voire selon les types d'exploitation; ces dates cependant toutes situées au cours du premier semestre de l'année civile.

4. Les données en question concernaient tous les États membres, à l'exception de l'Allemagne dont les données comptables sont les dernières à parvenir aux services de la Commission, vu la date tardive (30 juin) de la fin de l'exercice comptable dans ce pays. Pour certains États membres, notamment le Royaume-Uni et l'Italie, ces données étaient encore partielles. En outre pour d'autres États membres certaines données présentaient encore un caractère provisoire.

Malgré ces difficultés, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par personne occupée dans l'agriculture a connu par rapport à 1975 et pour la Communauté dans son ensemble, une légère progression d'environ 1 % en termes réels. C'est là un résultat global, somme toute remarquable, compte tenu du contexte général défavorable dans lequel l'année 1976 s'est déroulée; ce résultat s'explique notamment du fait des hausses importantes de prix qui sont venues atténuer, voire compenser la faiblesse des rendements de certaines productions d'une part et du fait que certains États membres particulièrement touchés par les intempéries ont accordé des aides substantielles au revenu agricole d'autre part ⁽¹⁾. Sans la conjonction de ces deux facteurs, la progression du revenu agricole de l'année 1976 aurait sans doute été négative pour la Communauté dans son ensemble.

Malgré les hausses de prix intervenues et les subventions octroyées, la progression du revenu agricole de l'année 1976 n'a cependant pas été suffisante pour maintenir à son niveau de 1975 le rapport de parité du revenu agricole avec le revenu des autres secteurs de l'activité économique dans la Communauté. Depuis 1973, année record qui avait permis au revenu agricole de se rapprocher nettement du revenu constaté dans les autres secteurs, la VAB/POA a regressé en termes réels au rythme de -0,5 % par an. Cette régression est toutefois le résultat d'une évolution moyenne annuelle, très divergente selon les États membres, allant de -4,8 % en France ⁽²⁾ à +3,9 % en Italie. L'évolution du revenu agricole en 1976 est généralement venue renforcer les divergences d'évolution constatées au cours des deux années antérieures.

La caractéristique essentielle de l'année 1976 réside ainsi surtout dans l'accentuation des divergences d'évolution du revenu au sein même du secteur agricole entre les États membres, entre les régions, les types d'exploitation, etc... Alors qu'entre 1975 et 1976 les agricultures italienne et allemande ont vu leur VAB/POA poursuivre sa croissance des années 1973-1975, la VAB/POA des agricultures française et belge a fortement regressé cependant. Les agricultures des autres États membres occupent une position intermédiaire entre ces deux extrêmes, soit qu'elles aient amélioré leur niveau de VAB/POA comme au Royaume Uni et aux Pays-Bas, soit qu'au contraire la tendance favorable qui les caractérisait antérieurement ait été plus ou moins fortement inversée comme en Irlande et au Luxembourg.

Selon les États membres, l'agriculture a donc en 1976 bénéficié d'un revenu des facteurs (terre, travail, capital) bien meilleur ou beaucoup moins bon que l'année précédente.

Les données qui figurent dans le tableau ci-après laissent apparaître des écarts considérables entre les niveaux de VAB/POA atteints en 1976, selon les pays. Ces écarts vont du simple au triple. Ils confirment les fortes différences dans le degré de développement des agricultures nationales.

Dans la course au revenu on distingue nettement détachées en tête, les agricultures belge et néerlandaise puis, à quelque distance un second groupe comprenant l'agriculture danoise talonnée de près par les agricultures luxembourgeoise et britannique, cette dernière ayant fait une remontée spectaculaire en 1976. Beaucoup plus loin, bien qu'au centre de la course, les agricultures française et allemande se trouvent ainsi nettement distancées. Très

1. Dans le calcul en question on n'a pas pris en considération la partie de ces aides qui sera versée au cours de l'exercice 1977, c'est-à-dire pour la France, l'équivalent de 3,8 milliards de francs, soit un peu moins des 2/3 du montant total de ce qui fut appelé « l'impôt sécheresse ».

2. Si pour l'estimation du revenu agricole 1976 en France on avait retenu l'ensemble des 6 milliards de francs de subventions octroyées du fait de la sécheresse, montant dont près des 2/3 seront versés au cours des premiers mois de l'année 1977, le taux de décroissance de la VAB/POA concernant ce pays aurait sans doute été très nettement moins défavorable.

loin enfin, tout à l'arrière avec un revenu trois fois inférieur à celui de l'échappée de tête, on remarque les agricultures irlandaise et italienne; cette dernière étant cependant revenue très fort en 1976.

Ces écarts de VAB/POA entre les agricultures nationales sont le résultat de conditions et d'orientations de production, de structure d'exploitation et de prix fort différents selon les pays. Ils sont si importants qu'ils ne sauraient en effet s'expliquer seulement par des différences de définition du nombre des personnes occupées dans l'agriculture, seul critère non complètement normalisé que l'on ait utilisé dans les calculs.

*Niveau (1976) et variation (1973-1976)
de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VAB)
par personne occupée en agriculture (POA)
dans les États membres de la C. E. E.*

(Estimations)

Pays	Situation 1976			Variation annuelle de VAB/POA				1973-1976 VAB/POA valeur réelle %
	VAB au coût des facteurs (MF)	POA Nombre (1 000)	VAB/POA % CEE = 100 (a)	1975-1976				
				VAB valeur nominale %	POA %	Indice déflat. %	VAB/POA valeur réelle %	
Allemagne	51 721	1 785	96	+ 2,9	-2	+ 3,8	+ 1,2	+1,4
France	71 108	2 252	105	+ 1,5	-4,2	+ 9,8	- 3,5	-4,8
Italie	67 414	2 914	77	+ 21	-1,7	+17,8	+ 4,9	+3,9
Pays-Bas	18 822	295 (b)	206	+ 9,2	-1,2	+ 9,0	+ 1,4	-1,7
Belgique	8 568	132	215	+ 0,8	-2,8	+ 9,0	- 4,9	-4,4
Luxembourg	331	9	123	- 9,5	-4,1	+10,9	-14,9	-2,4
Royaume-Uni	24 601	662	123	+23	-0,7	+14,2	+ 9,0	+ 1
Irlande	5 486	249	73	+13,4	-1,2	+18,5	- 3,0	+1,6
Danemark	9 426	227	138	+ 6,7	-0,4	+ 9,0	- 1,7	-4,1 (c)
C. E. E.	256 972	8 525	100	+ 8 (d)	- 2 (d)	+ 9 (d)	+ 1 (d)	-0,5

(a) La définition et le mode de détermination des POA varient assez sensiblement d'un État membre à l'autre. Les nombres en question ne sont donc pas tout à fait comparables. En conséquence ces pourcentages sont très approximatifs.

(b) Hommes-années.

(c) Moyenne des deux dernières années seulement.

(d) Arrondi au demi pour cent près.

A cet égard, soulignons cependant que l'impact des différences de définition sur les résultats observés n'est pas totalement négligeable; il entache les données en question d'une certaine marge d'insécurité. Vraisemblablement par exemple, le nombre de personnes occupées en agriculture aux Pays-Bas serait supérieur à celui retenu s'il avait été déterminé selon les définitions et les modes de calcul utilisés en France ou en Italie. La statistique agricole communautaire comporte ainsi une lacune toujours béante. N'est-il pas paradoxal et à certains égards choquant, de constater que les tracteurs ou les porcins y sont plus correctement dénombrés que les travailleurs? A la décharge des statisticiens on doit certes

reconnaître que les humains avec leurs activités souvent complexes sont beaucoup plus difficiles à « saisir » dans un recensement ou une enquête que les machines ou le cheptel. Un effort conséquent reste cependant à accomplir pour combler cette lacune et améliorer ainsi à l'avenir la connaissance macro-économique des revenus agricoles.

DES DISPARITÉS CONSIDÉRABLES DE REVENU ENTRE LES DIVERS TYPES D'EXPLOITATION

Les agricultures de chaque pays constituent en fait des ensembles très hétérogènes. Il est donc indispensable de ne pas s'en tenir aux seules données macro-économiques pour porter une appréciation sur les revenus agricoles. C'est pourquoi une analyse approfondie desdits revenus a été entreprise également sous l'angle micro-économique, notamment au niveau des principaux types d'exploitation.

La variation du Revenu du travail par unité travail année en « 1975 » (1975-1976) par rapport à l'année précédente, bien qu'elle se soit faite généralement dans un sens positif, n'a cependant pas contribué à réduire les disparités qui s'étaient de nouveau accentuées en « 1974 » par rapport aux deux excellentes années « 1972 » et « 1973 », années au cours desquelles on avait enregistré une régression de ces disparités. A certains égards, « 1975 » a même entraîné un accroissement des écarts de revenu à l'intérieur du secteur agricole, notamment entre certains types d'exploitation.

Les exploitations qui ont bénéficié d'une évolution favorable des revenus agricoles en « 1975 » sont au premier chef les *exploitations porcines*, notamment les exploitations qui pratiquaient l'élevage (naisseur). Avec des revenus qui varient de près de 50 000 à plus de 90 000 F/UTA, ces exploitations surtout représentées par le RICA au Danemark, aux Pays-Bas et en Belgique, ont ainsi retrouvé leur place en tête de tous les autres types d'exploitation.

Les *exploitations bovines* dont on connaît le niveau de revenu relativement modeste par rapport à celui des exploitations précédentes, ont également connu dans tous les États membres une certaine progression de leur revenu en « 1975 »; cette progression plus marquée en Irlande et au Royaume-Uni, a permis aux revenus desdites exploitations dans ces deux pays de se rapprocher, voire de dépasser les revenus enregistrés dans les exploitations françaises correspondantes. Les exploitations bovines néerlandaises, belges et danoises ont au demeurant conservé leur nette avance avec un revenu grosso modo double de celui des exploitations situées dans les autres pays.

Avec des RT/UTA variant selon les superficies d'exploitation de 35 000 F d'une part à respectivement 53 000 et 70 000 F d'autre part, les *exploitations laitières* danoises et néerlandaises ont aussi confirmé leur nette supériorité sur toutes les exploitations laitières des autres régions de la Communauté.

Les *exploitations horticolas* ont connu également en « 1975 » une amélioration de leur RT/UTA, celle-ci atteint selon les groupes d'exploitations considérés des indices qui vont de 111 à 129 (« 1974 » = 100).

Les *exploitations orientées vers l'agriculture générale* en France et au Danemark ont fait par contre exception à la croissance générale des revenus agricoles en « 1975 »; leur revenu a diminué de près de 20 %. Il en est allé de même pour certaines *exploitations fruitières et viticoles* françaises et italiennes dont le revenu a regressé de 5 à 40 % selon les cas.

L'analyse des niveaux de RT/UTA constatés en « 1975 » laisse apparaître des différences de revenu toujours considérables selon les groupes d'exploitations observés (1). Les niveaux de RT/UTA ont varié de 1 à 11 entre les exploitations italiennes de moins de 5 ha correspondant à l'orientation « cultures de terres arables combinées avec cultures permanentes » d'une part et les exploitations néerlandaises de plus de 50 ha orientées vers l'agriculture générale d'autre part. Dans la réalité, les écarts sont sans doute plus grands encore car le RICA représente une partie du secteur agricole qui ne comprend sans doute pas les cas les plus extrêmes.

Les écarts de revenu entre les divers groupes d'exploitations sont liés sans doute à l'orientation de production. Par exemple, les niveaux moyens de RT/UTA observés en France variaient grosso modo en « 1975 » de 1 à 1,6 entre les orientations générales « Herbivores » (Bovins) et « Granivores » (Porcins) ainsi qu'entre les orientations générales « Cultures permanentes » et « Terres arables ».

La dimension des exploitations (superficie agricole utilisée) joue également un rôle important notamment dans le cas des types d'exploitation orientés vers des productions dépendantes du sol. Le revenu du travail a par exemple varié en « 1975 » du simple au double selon la classe de superficie dans les exploitations bovines observées dans la Communauté; il se situait en moyenne à environ 21 000 F/UTA dans les exploitations de 5 à 10 ha et à 45 000 F/UTA dans les exploitations de plus de 50 ha. Selon les pays considérés, les écarts entre ces deux groupes d'exploitations bovines étaient d'ailleurs assez différents puisqu'ils allaient de 1-1,8 (Danemark) à 1-4,1 (Irlande). La dimension et les économies d'échelle qu'elle entraîne restent ainsi cruciales pour l'amélioration du revenu agricole. Cela justifie pleinement les efforts déployés dans les États membres notamment avec le concours du FEOGA, pour améliorer la structure et plus particulièrement la dimension des exploitations agricoles.

L'orientation de production et la dimension ne sont cependant pas les seuls éléments qui sont à l'origine des écarts de revenu. Pour un ensemble de quelque 1 200 exploitations bovines de 20 à 50 ha (même orientation générale et même superficie) localisées dans huit des neuf États membres (2), on a constaté en « 1975 » des écarts de revenu très importants. 1 % de ces exploitations ont enregistré un RT/UTA négatif et 6 % un RT/UTA > 80 000 F. Entre ces deux extrêmes, 93 % des exploitations se répartissent comme suit :

$$\text{RT/UTA} \left\{ \begin{array}{l} \text{— de } 0 \text{ à } 26\,700 \text{ F/UTA} = 40 \% \\ \text{— de } 26\,700 \text{ à } 53\,400 \text{ F/UTA} = 39 \% \\ \text{— de } 53\,400 \text{ à } 80\,000 \text{ F/UTA} = 14 \% \end{array} \right.$$

La localisation géographique, c'est-à-dire le milieu agro-économique dans lequel se situent les exploitations est sans doute un facteur essentiel pour le niveau et l'évolution du revenu agricole. La région reste en effet avec ses potentialités et ses contraintes propres un élément essentiel qui conditionne le niveau du revenu agricole.

D'une année à l'autre les variations de revenu pour une même exploitation sont souvent très amples. C'est ainsi que pour les 1 200 exploitations considérées précédemment, près de 20 % d'entre elles ont enregistré en « 1975 » un revenu inférieur à celui qu'elles avaient atteint en « 1974 »; cela malgré le fait que « 1975 » ait été une année nettement

1. Par groupe d'exploitations on entend un ensemble d'exploitations appartenant à un même type d'exploitation (même orientation technico-économique et même superficie) dans une région bien déterminée (généralement une des 44 circonscriptions régionales retenues dans le cadre du RICA).

2. Sans l'Allemagne.

meilleure que « 1974 ». 19 % de ces 1 200 exploitations ont par contre bénéficié d'une hausse substantielle de revenu ($\geq 26\ 700$ F/UTA).

On trouve ainsi chaque année un lot plus ou moins important d'exploitations dont les résultats économiques sont nettement supérieurs ou nettement inférieurs à ceux qu'elles ont obtenus au cours de la campagne précédente. Une certaine alternance de revenu, sorte de mouvement pendulaire, se manifeste donc au niveau des exploitations selon les bonnes et les mauvaises années.

Un graphique indiquant l'évolution des revenus du travail par UTA entre « 1974 » et « 1975 » pour un ensemble de 1 470 exploitations laitières observées dans huit des neuf États membres (1), montre bien à quel point les variations de revenu du travail peuvent être importantes d'une année sur l'autre au niveau de chaque exploitation individuelle. Ce graphique montre en outre que les exploitations dont le RT/UTA a été au plus bas l'année précédente, ont en général bénéficié en « 1975 » d'une progression relative de revenu, supérieure à celle des exploitations les mieux placées. Cette tendance est quasi générale quelque soit le type d'exploitation.

Pour nombre d'exploitations, « 1974 » avait été une mauvaise année alors que « 1975 » fut une année plutôt bonne. Sans atteindre les records de « 1973 » les revenus (exprimés en valeur nominale) ont en effet augmenté dans la plupart des types d'exploitation en 1975. Vu l'inflation très importante qui a caractérisé cette année-là et la perte du pouvoir d'achat des monnaies qui en est résultée, il apparaît cependant qu'en réalité dans la plupart des cas, l'amélioration du revenu agricole n'a été qu'apparente. C'est donc économiquement affaiblies par deux années l'une mauvaise et l'autre finalement médiocre, que bien des exploitations ont abordé 1976 « année de vaches maigres » au cours de laquelle elles furent confrontées de nouveau avec les difficultés que l'on sait.

* * *

La Commission du Marché commun vient de donner au Conseil de ministres par le rapport qu'elle lui a présenté sur les revenus agricoles dans la Communauté, une information chiffrée de grand intérêt au moment même où les décisions annuelles sur les prix agricoles vont être prises. Certes, des lacunes importantes existent encore dans cette information qui représente cependant un progrès considérable par rapport au passé. La Commission n'entend d'ailleurs pas en rester à ce stade puisque dans son rapport elle a indiqué pour l'avenir la voie qui devrait permettre de franchir de nouvelles étapes vers une amélioration de l'information en la matière; elle préconise notamment une harmonisation plus poussée et une meilleure synchronisation dans la présentation des divers rapports annuels gouvernementaux sur la situation de l'agriculture des États membres.

Quant aux revenus agricoles dans la Communauté, ils sont à l'image de l'agriculture européenne elle-même, c'est-à-dire diversifiés à l'extrême, tant en ce qui concerne leur niveau que leur évolution.

L'année 1975 tout en ayant abouti à un certain redressement du revenu agricole après les mauvais résultats de l'année précédente, n'a cependant pas entraîné une réduction des disparités en la matière.

L'année 1976 a quant à elle surtout été marquée par un renforcement de ces disparités, malgré les aides exceptionnelles consenties à l'agriculture pour pallier les effets de la sécheresse.

1. Sans l'Allemagne.

C'est donc dans un contexte général de faiblesse et de disparité accrues du revenu agricole que s'engage la négociation sur les prix agricoles communs 1977-1978. D'autres critères que le revenu agricole seront certes pris en considération pour une telle décision : le déséquilibre structurel qui tend à s'instaurer sur certains marchés, la lutte contre l'inflation, etc. On peut dès lors prévoir que le cap à franchir sera de nouveau difficile. Les instances communautaires et les gouvernements intéressés devront sans doute faire preuve cette année encore de beaucoup d'imagination et de sagacité pour trouver des solutions qui, sans dommage pour la politique agricole commune et donc pour la Communauté, concilient des intérêts apparemment aussi contradictoires.